

ECES

Guide de l'élève et des parents

Mise à jour : juillet 2026





Contenu

Contenu	2
Salutation	4
Communication scolaire	5
Coordonnées du personnel de soutien scolaire	5
Coordonnées du personnel de soutien organisationnel	6
Communiquer avec l'enseignant de votre enfant	6
Arrivée	6
Congédiement	6
Partie I : MTSS	7
Qu'est-ce qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?	7
Partie II : Universitaires	8
Calendrier universitaire	8
Programme académique (pédagogique)	8
Rapports d'étape et bulletins scolaires	8
Présence	9
Jours de neige	10
Cabinet médical à domicile - Objectif, processus et politique	10
Politique d'évaluation - Évaluation basée sur les normes	13
Évaluations en mathématiques, en lecture et en écriture	13
Politique de promotion et de fidélisation	14
Troisième partie : Culture scolaire	16
Les valeurs de notre école	16
soutien socio-émotionnel	17
Sécurité des élèves, prévention des crises et intervention	18
Consultatif	19
Loi sur la dignité pour tous les élèves	20
Santé et bien-être - Politique alimentaire	21
Fêtes d'anniversaire	22
Règlement général concernant l'uniforme : les jupes sont interdites de la maternelle à la 5e année.	23
Journées habillées ou décontractées	23
Liste des doyens (Points SOAR)	24
Suivi des données comportementales	24
Intervention à plusieurs niveaux	25
Engagements avant et après l'école	26
Espace d'apprentissage alternatif	26



Suspension interne/Suspension externe/Suspension de longue durée 26	
Politiques supplémentaires	27
Politique d'accès aux toilettes	27
Infirmière scolaire et médicaments	28
excursions	29
Utilisation de l'ordinateur	29
Communiqué de presse	29
Guide des transports	29
Vidéosurveillance	30
Annexe A : Tableau de réponse à l'intervention comportementale	32
L1 - Comportements problématiques	32
L1 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	33
L2 - Comportements problématiques	36
L2 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	37
L3 - Comportements problématiques	39
L3 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	40
L4 - Comportements problématiques	42
L4 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	42
Annexe B : Droits et responsabilités des chercheurs	44



Salutation

Chers parents et élèves d'ECES,

Bienvenue dans le Guide de l'élève et des parents de l'école primaire, un guide pratique conçu spécialement pour les familles de notre école primaire, de la maternelle au CE2 ! Nous sommes ravis de collaborer avec vous pour accompagner votre enfant dans ses premiers pas à l'école. Ce guide contient toutes les informations importantes concernant le règlement intérieur, les différentes manières de participer à la vie de l'école et le fonctionnement de l'établissement.

Notre priorité est que chaque élève se sente accueilli et soutenu. Ce guide est là pour vous aider, vous et votre famille, à vous installer et à vous préparer pour une année scolaire formidable !

Meilleur,

Mme Amanda et l'équipe de l'école primaire Equality Charter

Mission – Garantir la réussite scolaire et personnelle de chaque élève grâce à une approche bienveillante et centrée sur l'élève.

Objectif : Transformer des vies par l'éducation

Vision – L'école Equality Charter School formera des élèves ayant démontré leur aptitude à suivre une carrière et à réussir leurs études supérieures, afin qu'ils soient préparés à la voie qu'ils choisiront après le lycée.



Communication scolaire

Les familles et les écoles communiqueront de différentes manières, notamment via l'application « School Messenger » pour les messages et courriels envoyés aux familles, PowerSchool pour le suivi des progrès scolaires, DeansList pour le suivi du développement socio-émotionnel, ClassDojo et les courriels pour les mises à jour et les échanges directs avec les familles. Ces dernières recevront une réponse à leurs messages avant la fin de la journée scolaire suivante.

Coordonnées du personnel de soutien scolaire

• Amanda Mercado, directrice	Amanda.Mercado@equalitycs.org
• Monique Barrett, directrice de la vie communautaire et culturelle • Supervise l'ensemble des cours optionnels et l'équipe culturelle • Gère les questions disciplinaires	Monique.Barrett@equalitycs.org
• Deanna Lindsay, directrice pédagogique (maternelle à 2e année) • Supervise tous les enseignants de 1re et 2e année	Deanna.Lindsay@equalitycs.org
• Nazaret Marte, coordinatrice de la loi sur la dignité • Signalements de harcèlement	Nazaret.Marte@equalitycs.org
• Niurkalis Rosario, responsable du bureau ES • Tous les autres membres du personnel du bureau ES	ESoffice@equalitycs.org
• Tous les membres de l'équipe de soutien socio-émotionnel/bien-être émotionnel	ESCulture@equalitycs.org
• Donyella Ramsey, coordinatrice des parents	Donyella.Ramsey@equalitycs.org
• Nicole Sioleski, coordonnatrice des populations spéciales du primaire • Emily Collins, directrice principale des services aux élèves • Christina Perez, psychologue scolaire • Jocelyn Kelly, directrice des études	ESSpecialPops@equalitycs.org
• Tous les enseignants de maternelle	ESK@equalitycs.org
• Tous les enseignants de première année	ES1@equalitycs.org
• Tous les enseignants de deuxième année	ES2@equalitycs.org
• Tous les enseignants de troisième année	ES3@equalitycs.org
• Tous les enseignants en intervention de lecture	ESReading@equalitycs.org
• Tous les professeurs d'arts plastiques, de musique, d'EPS et de sciences	ESElectives@equalitycs.org



• Programme périscolaire de Kips Bay	ESAfter@equalitycs.org
--------------------------------------	--

Coordonnées du personnel de soutien organisationnel

• Caitlin Franco, directrice générale	Caitlin.Franco@equalitycs.org
• Jocelyn Kelly, directrice des études	Jocelyn.Kelly@equalitycs.org
• Amanda Myers, directrice des opérations	Amanda.Myers@equalitycs.org

Communication avec l'enseignant de votre enfant : Le

premier jour d'école, votre enfant recevra une lettre de son enseignant, contenant ses coordonnées, afin de faciliter vos échanges. Si vous souhaitez joindre l'enseignant de votre enfant pendant les heures de classe, veuillez contacter le secrétariat au (718) 517-3169 pour laisser un message ou envoyer un courriel. Si vous essayez de joindre un enseignant en dehors des heures de classe et qu'il ne répond pas, veuillez laisser un message expliquant le motif de votre appel, ainsi que vos nom et prénom et votre numéro de téléphone. Nous vous rappellerons dans un délai d'un jour ouvrable. En cas d'urgence, veuillez contacter la directrice, Mme Amanda, au (347) 964-3079.

Arrivée

Tous les élèves entrent par l'entrée principale sur l'avenue Magenta. • Arrivée anticipée :

7h45 • Arrivée normale : 8h00 •

Arrivée tardive : après 8h10

Congédiement

Tous les élèves seront évacués par l'entrée principale située sur l'avenue Magenta.

• Sortie des classes (horaire normal) : 14h15 -

14h45 • Sortie des classes (mardi) : 13h15 -

13h45 • Sortie des classes (Kips Bay) : 17h30

La sécurité de votre enfant est notre priorité absolue. •

Seules les personnes autorisées pourront venir chercher votre enfant à la sortie des cours.

Toute personne venant chercher un enfant DOIT avoir une pièce d'identité avec photo sur elle à



L'heure de prise en charge sera précisée ultérieurement, car l'établissement scolaire vérifiera l'identité et les coordonnées des élèves. Aucun élève ne sera remis à une personne ne présentant pas de pièce d'identité avec photo.

Partie I : MTSS

Qu'est-ce qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?

Le MTSS combine les pratiques de prise de décision axées sur la prévention, le travail d'équipe et les données de la réponse à l'intervention (RTI) à vocation académique et des interventions et soutiens comportementaux positifs (PBIS) à vocation culturelle.

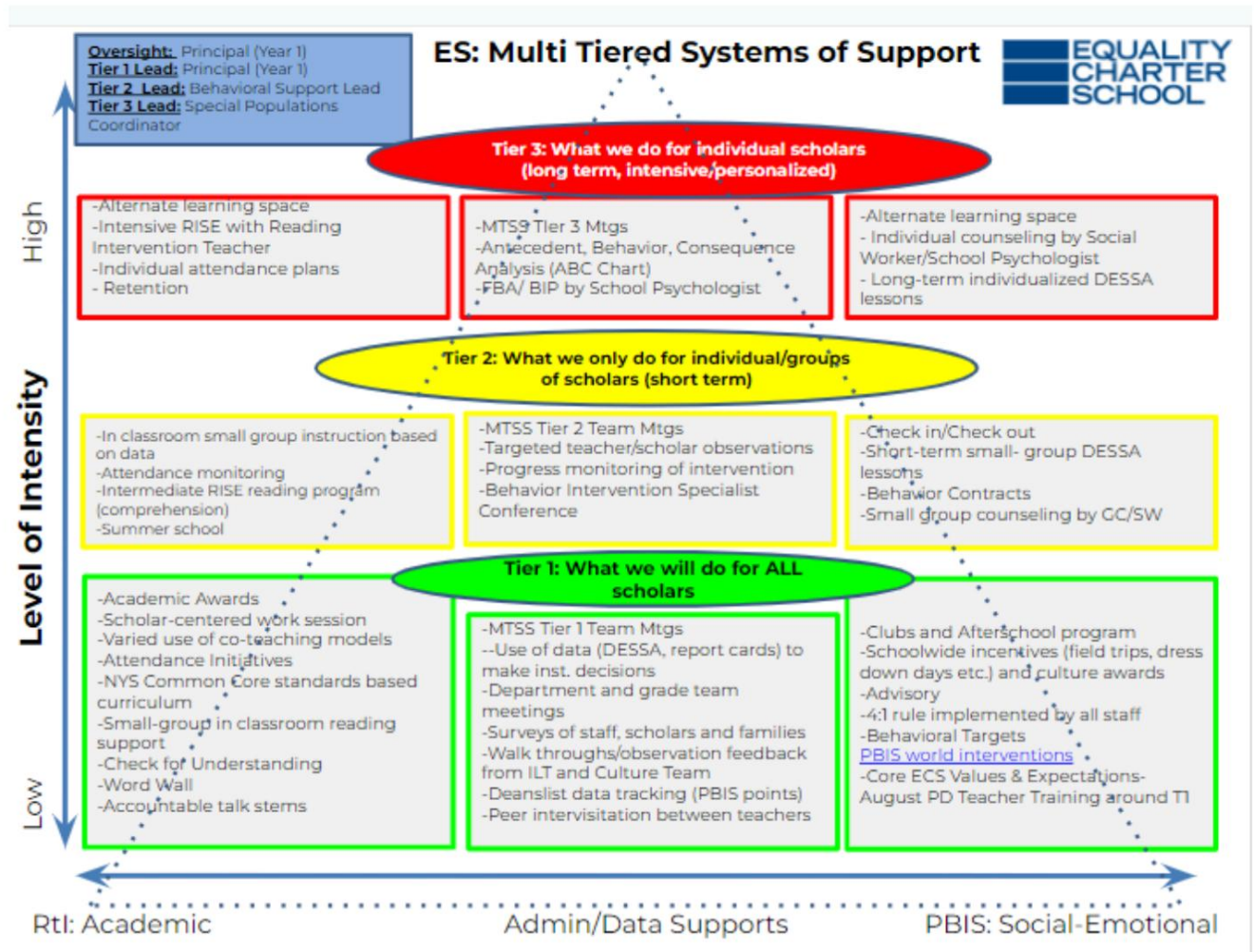
L'objectif est toujours d'apporter un soutien selon une approche à plusieurs niveaux.

- Soutien de niveau 1 à l'échelle du groupe entier. •

Soutien de niveau 2 à des petits groupes d'étudiants, en complément du soutien de niveau 1.

1 support.

- Les aides de niveau 3 sont fournies aux chercheurs individuels en plus des aides de niveau 1 et de toutes les aides de niveau 2 en place.





Partie II : Universitaires

Calendrier universitaire

Tous les événements scolaires et les dates importantes (ex. fin de trimestre) seront affichés sur le calendrier des parents d'élèves disponible sur notre site web.

<https://www.equalitycharterschool.org/scholar-resources/> (Faites défiler jusqu'en bas de la page).

Vous pouvez également ajouter ces informations à votre agenda Google grâce à une fonctionnalité disponible sur la page web ci-dessus.

Programme académique (pédagogique)

Les élèves de cette année auront accès à un enseignement en mathématiques, en lecture et écriture, en sciences, en musique, en éducation physique et sportive, en arts plastiques et en apprentissage socio-émotionnel. Vous pouvez en apprendre davantage sur notre programme pédagogique et les programmes d'études de chaque matière en cliquant sur les liens ci-dessous.

- Mathématiques - [Eurêka au carré](#) •
- Lecture et écriture - [Connaissances fondamentales en langue et littérature](#) • Sciences
- [Sciences 21](#)
- [Musique](#)
- Mouvement (EPS) • [Arts plastiques \(exemple d'unité\)](#)
- Apprentissage socio-émotionnel - [DESSA](#)

Mises à jour et bulletins scolaires

Les familles seront informées à mi-trimestre afin de consulter les notes de leurs enfants – il s'agit d'un bilan de leur progression. Un bulletin scolaire sera remis à chaque élève pour que les familles puissent suivre clairement les progrès de leur enfant.

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Mise à jour des progrès - Début octobre	Mise à jour des progrès - Fin janvier	Mise à jour des progrès - Fin avril
Bulletin scolaire - Début décembre	Bulletin scolaire - Début mars	Bulletin scolaire - Fin mai



Présence

La présence régulière en classe est essentielle à la réussite scolaire, au développement socio-émotionnel et au sentiment d'appartenance de votre enfant à l'école. Nous attendons des élèves qu'ils soient présents tous les jours, à l'heure, et qu'ils restent à l'école pendant toute la durée des cours, dans la mesure du possible.

Si votre enfant sera absent ou arrivera en retard, veuillez en informer le bureau principal avant le début de la journée scolaire en envoyant un courriel à ESOffice@equalitycs.org ou en appelant le (718) 517-3169.

Les surveillants de l'école :

- Absences •
- Retards • Départs anticipés

L'absence peut être enregistrée comme excusée ou non excusée, selon le motif de l'absence et les documents justificatifs requis.

Exemples d'absences excusées

- Maladie (justificatif par téléphone, courriel ou document approprié fourni le jour même) • Décès d'un membre de la famille proche • Comparutions devant un tribunal exigeant la présence de l'élève • Fêtes religieuses • Autres circonstances approuvées par l'établissement scolaire

Exemples d'absences non justifiées

- Vacances en famille pendant les jours d'école • Rendez-vous médicaux pour les membres de la famille autres que l'élève • Autres absences ne répondant pas aux critères d'une absence excusée

Comment ECES réagit aux problèmes de fréquentation scolaire

Lorsque des problèmes d'assiduité commenceront à apparaître, ECES travaillera avec les familles pour fournir des niveaux de soutien croissants en fonction de la situation individuelle de chaque élève.

Les familles peuvent généralement s'attendre à la progression suivante :



- Suivi en classe : L'enseignant de votre enfant vous contactera pour prendre de ses nouvelles, comprendre les difficultés rencontrées et vous proposer son aide.
- Résolution des problèmes au sein de l'établissement : Si les problèmes d'assiduité persistent, d'autres membres du personnel pourront collaborer avec votre famille afin d'identifier des stratégies et les ressources disponibles.
- Planification du soutien à la présence : Lorsqu'un soutien plus intensif est nécessaire
Si nécessaire, l'école peut élaborer, en partenariat avec votre famille, un plan de soutien individualisé à la fréquentation scolaire.
- Suivi continu : L'école continuera de suivre l'assiduité, évaluer les progrès et ajuster les supports au besoin.

Le niveau de soutien apporté dépend de plusieurs facteurs, notamment les habitudes de présence, les obstacles identifiés et l'efficacité des interventions précédentes. Aucun indicateur de présence ne détermine automatiquement le niveau de soutien fourni.

Dans la mesure du possible, ECES travaillera en collaboration avec les familles pour résoudre les problèmes d'assiduité avant que des interventions plus intensives ne soient nécessaires.

Dans de rares cas où les problèmes d'assiduité persistent malgré un partenariat continu avec la famille et le soutien scolaire, l'ECES peut être amenée à solliciter l'aide du Registre central de l'État de New York (SCR), conformément à la législation de l'État de New York. Pour plus d'informations sur la négligence scolaire et les obligations de signalement des établissements scolaires, [veuillez cliquer ici](#).

Jours de neige

En cas d'intempéries, comme de fortes chutes de neige, veuillez écouter les chaînes de télévision ou les stations de radio locales pour obtenir des informations sur les fermetures d'écoles. Si les écoles publiques de la ville de New York sont fermées en raison des intempéries, l'école primaire Equality Charter sera également fermée. De plus, il arrive qu'Equality ferme ses portes même lorsque le NYCDOE est ouvert. Les parents sont informés de ces fermetures et des retards d'ouverture via le site web d'Equality et par un message téléphonique diffusé à toutes les familles. Veuillez tenir à jour votre numéro de téléphone dans PowerSchool en communiquant tout changement à notre bureau principal : ESOffice@equalitycs.org.



Exercices à la maison : Objectif, processus et politique Notre objectif À

l'école primaire

Equality Charter, les exercices à la maison prolongent l'apprentissage au-delà des heures de classe en offrant aux élèves des occasions concrètes de pratiquer, d'appliquer et de discuter de leurs apprentissages. Nous sommes convaincus que les exercices à la maison doivent renforcer les compétences scolaires tout en encourageant une participation active des familles et le développement de l'autonomie dans l'apprentissage.

Les exercices à la maison doivent renforcer, et non remplacer, l'enseignement dispensé en classe ; ils doivent être ciblés, réalisables et adaptés au développement de l'enfant.

Maternelle

Les exercices à la maison en maternelle sont conçus pour favoriser un apprentissage joyeux par le biais des interactions familiales plutôt que par les devoirs traditionnels.

Les familles sont invitées à lire avec leur enfant pendant 20 minutes chaque jour de la semaine. De plus, les enseignants proposeront chaque jour d'école une courte activité pratique à faire à la maison (environ 5 à 10 minutes) afin de consolider les apprentissages réalisés en classe.

La pratique à domicile privilégie les expériences authentiques plutôt que les feuilles de travail et peut inclure des activités telles que :

- Lisez ensemble et discutez des personnages préférés, des événements importants ou faites des prédictions.
 - Entraînez-vous à écrire votre prénom, des lettres ou des chiffres sur un tableau blanc. ou d'autres matériaux réutilisables.
 - Comptez les objets du quotidien en mettant la table, en triant le linge, ou ranger les courses.
 - Partez à la recherche de formes, de couleurs, de chiffres ou de motifs dans votre maison. • Dessinez votre journée et racontez-la à un membre de votre famille. • Développez votre motricité globale en sautant, en gardant l'équilibre, en faisant de la corde à sauter, en lançant et en attrapant une balle, ou en créant un parcours d'obstacles.
 - Réalisez une activité de pleine conscience en famille : pratiquez la respiration profonde, discutez d'une émotion ressentie ce jour-là ou partagez un acte de gentillesse. • Participez aux tâches ménagères comme mettre la table ou arroser les plantes.
- Des plantes, des chaussettes assorties ou des jouets à ranger.



Les enseignants peuvent également proposer des activités d'approfondissement facultatives aux familles qui souhaitent s'exercer davantage. Les familles peuvent partager les travaux réalisés en les apportant à l'école ou en envoyant une photo, le cas échéant.

1re et 2e années

Les élèves doivent effectuer environ 30 à 40 minutes d'exercices à domicile chaque soir.

La pratique à domicile comprendra :

- Lecture quotidienne individuelle ou en famille (20 minutes par jour) • Exercices de fluidité et/ou de compréhension de la lecture • Exercices d'écriture au besoin • Exercices de mathématiques • Activités ponctuelles de sciences, d'apprentissage socio-émotionnel ou d'activités optionnelles renforçant les apprentissages en classe
- apprentissage

Les enseignants peuvent proposer une combinaison d'exercices écrits et d'expériences d'apprentissage authentiques qui soutiennent les normes enseignées en classe.

Niveaux 3 à 5

Les élèves devraient consacrer environ 40 à 50 minutes par soir à la pratique à domicile, tout en développant progressivement leur autonomie et leur sens des responsabilités.

La pratique à domicile peut inclure :

- Lecture autonome quotidienne • Compréhension de lecture et réponses écrites • Exercices de mathématiques et résolution de problèmes • Révision du vocabulaire ou des notions abordées • Projets à long terme ou travaux de recherche, le cas échéant

Responsabilités de l'enseignant

Les enseignants devront :

- Communiquer aux familles les attentes concernant les exercices hebdomadaires à domicile.



- Fournir une rétroaction constructive sur les exercices à domicile.
- Féliciter les élèves qui s'exercent régulièrement à la maison.
- Proposer un soutien avant ou après l'école (aide supplémentaire) aux élèves qui ont besoin d'un accompagnement supplémentaire pour réaliser ou comprendre leurs exercices à domicile.

(Voir plus d'informations sous la [rubrique « Activités avant ou après l'école ».](#))

Notre politique

- Les exercices à la maison visent à consolider les apprentissages réalisés en classe et à fournir aux enseignants des informations sur la compréhension des élèves. Les enseignants peuvent donner leur avis sur la réalisation des exercices, les efforts fournis et les erreurs de compréhension afin d'orienter l'enseignement ultérieur.

Nous privilégions la qualité à la quantité. Les exercices à la maison doivent être pertinents, réalisables et laisser aux élèves du temps pour jouer, passer du temps en famille et développer des intérêts en dehors de l'école.

Politique d'évaluation - Évaluation par compétences À ECES, nous

utiliserons l'évaluation par compétences de l'État de New York pour les classes de la maternelle à la 3e année. Chaque trimestre, nous identifierons les compétences spécifiques de l'État de New York sur lesquelles les performances des élèves seront évaluées. Les notes pour chaque compétence de l'État de New York seront basées sur un niveau. Veuillez consulter la description de chaque niveau ci-dessous (une valeur numérique a été ajoutée pour faciliter la compréhension) :

- Niveau 1 - Nettement inférieur aux normes d'apprentissage du niveau scolaire, entraînant une compréhension inégale des concepts et des compétences (0-54)
- Niveau 2 - Atteinte partielle des normes d'apprentissage du niveau scolaire, avec une compréhension initiale des concepts et des compétences (55-64)
- Niveau 3 - Atteinte des normes du niveau scolaire, démontrant une compréhension des concepts et des compétences (65-79)
- Niveau 4 - Atteinte des normes du niveau scolaire avec mention, démontrant une compréhension approfondie et constante des concepts et des compétences (80-89)



- Niveau 5 - Atteinte des normes d'apprentissage du niveau scolaire avec mention très bien, démontrant la capacité de transférer des concepts et des compétences au-delà de la norme (90-100)

Veuillez regarder [cette vidéo](#) pour plus d'informations sur l'évaluation basée sur des normes.

Évaluations en mathématiques, en lecture et en écriture : Tous les

élèves passeront des évaluations en lecture, en écriture et en mathématiques afin d'identifier le soutien dont ils ont besoin en classe pour progresser et déterminer leur passage en classe supérieure.

Vous trouverez ci-dessous un lien vidéo pour en savoir plus sur les évaluations et le calendrier d'administration.

1. LECTURE a.

Tous les niveaux K et 1re année si nécessaire - Données sur les sons des lettres b. Maternelle à 5e année - [Classe m](#)

DIBELS 8 ([Vidéo](#)) c. Niveau 3 - Dépistage de la dyslexie - Imagine+Learning ([Vidéo](#))

2. LECTURE ET ÉCRITURE

a. Fin d'unité ou de domaine K-3 CKLA (EOU/EOD)

3. MATH

a. Tous les élèves de maternelle et de CP si nécessaire - Poursuivre l'évaluation des [bocaux](#) ([vidéo](#)) b. K - Évaluation des normes prioritaires de Lavinia et observations du

descripteur de réussite d'Eureka

c. 1er - 5e - Tickets thématiques Eureka Squared et fin du module Évaluation

Politique de promotion et de fidélisation

Il est important de se rappeler que le passage à la classe supérieure est une étape importante qui requiert sensibilité et compréhension. Chaque enfant progresse à son propre rythme, et nous nous engageons à soutenir sa croissance et son développement à chaque étape.

Critères de promotion automatique : Un élève qui remplit les critères dans les trois domaines

Les catégories ci-dessous seront automatiquement promues au niveau supérieur.

1. Notes du bulletin scolaire - L'élève a globalement maîtrisé la norme de l'État de New York pour la matière au niveau 3, 4 ou 5.



2. Évaluations mClass/NWEA/Lavania - L'élève a atteint le niveau de performance requis pour tous les domaines de référence de lecture de fin d'année (et en mathématiques pour la maternelle).
 3. Présence – Il y aura environ 176 jours d'enseignement. Chaque élève DOIT maintenir un taux de présence d'au moins 95 % (pas plus de 10 absences au total, justifiées ou non).
- Les résultats scolaires qui ne répondent pas aux 3 critères sont Promotion envisagée, mais incertaine.
 - Les élèves répondant à 2 des 3 critères peuvent avoir besoin de participer à un programme d'intervention d'été pour disposer de temps supplémentaire afin de répondre aux normes de ce niveau scolaire.
 - Un élève dont le rendement scolaire ne répond qu'à 1 des 3 critères pourrait devoir redoubler son niveau scolaire afin de lui donner plus de temps pour maîtriser les normes de ce niveau.

Troisième partie : Culture scolaire

Les valeurs de notre école

À ECS, nous sommes convaincus que nos valeurs fondamentales sont le socle de toutes nos actions. Cela signifie que le personnel et les élèves doivent s'engager à incarner ces valeurs au quotidien ! Les élèves seront valorisés pour avoir démontré nos valeurs fondamentales, notamment par l'attribution de points SOAR.

Lorsque les chercheurs s'efforcent de démontrer ces valeurs, ils recevront des commentaires qui respectent leur dignité et leur humanité.



Soutien socio-émotionnel : Nous

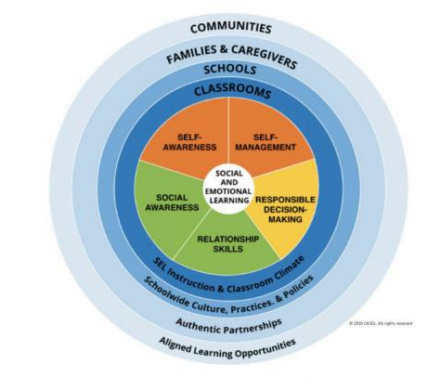
croions en un soutien global à l'enfant, incluant le développement de ses compétences socio-émotionnelles. Ces compétences permettent aux élèves de mieux se comprendre, de nouer des relations positives, de prendre des décisions responsables et de faire preuve des valeurs de notre école. Cet apprentissage se déroule quotidiennement en classe, notamment lors des séances de tutorat (voir ci-dessous).

Afin de mieux comprendre les forces et les axes d'amélioration socio-émotionnels de chaque élève, nous utilisons le test DESSA (Devereux Student Strengths Assessment), un outil d'évaluation validé par la recherche qui mesure des compétences telles que la conscience de soi, la maîtrise de soi, les aptitudes relationnelles, la prise de décision responsable et la conscience sociale. Les résultats permettent à notre équipe d'identifier les points forts, de déterminer les domaines où un enseignement ou un soutien supplémentaire pourrait être bénéfique et de suivre la progression de chaque élève au fil du temps.

Les familles recevront des informations sur le développement socio-émotionnel de leur enfant.

le personnel de développement collaborera avec les familles, le cas échéant, afin de discuter des points forts, des objectifs et des stratégies qui peuvent être renforcés à l'école et à la maison.

Ce travail s'appuie sur le cadre CASEL (Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning) , qui met l'accent sur des liens étroits et une collaboration entre la classe, l'école, la famille et la communauté.





Sécurité des élèves, prévention des crises et intervention

À l'école primaire Equality Charter, la sécurité et le bien-être de chaque élève sont notre priorité absolue. Nous sommes convaincus que la meilleure façon de gérer les comportements difficiles est de les prévenir autant que possible grâce à des relations solides, des attentes claires, un enseignement explicite des compétences socio-émotionnelles et un soutien proactif.

Lorsqu'un élève rencontre des difficultés, l'équipe pédagogique utilise diverses stratégies pour l'aider à reprendre le contrôle de son apprentissage en toute sécurité. Ces stratégies peuvent inclure :

- Redirection et résolution de problèmes •
- Corégulation avec un adulte de confiance • Soutien sensoriel ou apaisant • Pause dans un cadre supervisé • Autres stratégies individualisées en fonction des besoins de l'élève

Notre objectif est toujours de désamorcer les situations avant qu'une crise ne survienne.

En cas de crise de sécurité

Dans le rare cas où le comportement d'un élève créerait un risque imminent de préjudice physique grave pour lui-même ou pour autrui, le personnel formé utilisera des techniques de désescalade supplémentaires.

Des informations complémentaires sont disponibles dans notre code de conduite.

Consultatif

Le tutorat est un temps consacré au développement des compétences socio-émotionnelles de nos élèves et constitue une composante essentielle de notre programme scolaire de la maternelle à la terminale. À ECES, le tutorat a lieu tous les jours, à plusieurs reprises au cours de la journée.

- [Réunion du matin](#) La réunion matinale donne le ton idéal pour la journée.

Dès le début de la réunion matinale, chaque élève est chaleureusement accueilli, ce qui lui permet de se sentir apprécié et intégré. Ce moment favorise également un fort sentiment d'appartenance à la classe, instaurant un cadre rassurant et une routine, tout en fournissant un plan clair pour les activités de la journée. La plupart des activités de la réunion matinale de tutorat proviendront du programme DESSA.

- Pleine conscience - La pleine conscience est conçue pour soutenir les étudiants dans leur démarche.
Se remettre en selle après le déjeuner et la récréation pour se préparer à nouveau pour la classe.



Apprentissage. Cette séance comprendra des exercices de respiration, de la méditation et des moments de réflexion silencieuse pour favoriser la concentration.

- Lecture à voix haute et activité - La lecture à voix haute et l'activité aident les élèves à établir des liens plus étroits avec la façon dont nous pouvons tirer des leçons des histoires et du monde qui nous entoure afin d'accroître nos propres compétences socio-émotionnelles.

Les élèves participeront à des activités qui allieront leur sujet du jour et les valeurs de notre école.

- Conseil du Cercle Communautaire - Le conseil du Cercle Communautaire est un moment pour Notre communauté scolaire a pour but de créer de la joie : célébrer les réussites et les progrès, travailler ensemble sur les points à améliorer, annoncer les anniversaires, etc. Des réunions de concertation auront lieu le vendredi pour chaque niveau scolaire, au moins une fois par mois. Les élèves de la maternelle au CM2 se réuniront au moins cinq fois par an.

Loi sur la dignité pour tous les élèves

La loi de l'État de New York sur la dignité de tous les élèves (DASA) garantit à tous les élèves des écoles publiques le droit à un environnement d'apprentissage sûr et bienveillant, exempt de discrimination, d'intimidation, de moqueries, de harcèlement et de brimades, que ce soit dans l'enceinte de l'école, dans les bus scolaires ou lors des activités scolaires. L'école Equality Charter School adhère aux exigences de la loi sur la dignité et s'y conforme.

Coordonnateur de la loi sur la dignité (DAC)

Le spécialiste de l'apprentissage socio-émotionnel fait office de coordinateur de la loi sur la dignité (DAC) de l'école Equality Charter (voir [les contacts scolaires](#))

Le DAC est formé pour traiter les problèmes liés à :

- Course
- Couleur
- Poids •
- Origine nationale •
- Groupe ethnique •
- Religion ou pratique religieuse • Handicap •
- Situation économique • Orientation sexuelle



- Genre
- Sexe

Le DAC s'efforce de garantir à tous les élèves un climat scolaire sûr, favorable et positif, exempt de harcèlement et de discrimination.

Signaler un problème

Les cas de harcèlement, d'intimidation ou de discrimination peuvent être signalés à :

- Coordonnateur de la Loi sur la dignité (DAC)
- Directeur ou responsable des services communautaires et culturels • Directeur général

Les rapports doivent être établis dès que possible.

Les membres du personnel qui sont témoins ou qui prennent connaissance d'un incident de harcèlement ou
Tout acte de harcèlement doit être signalé au directeur dans un délai d'un jour ouvrable.

Tous les signalements feront l'objet d'une enquête conformément aux politiques scolaires, aux règlements et à la législation en vigueur. Si l'enquête conclut à une violation de la loi sur la dignité, des mesures correctives appropriées seront prises conformément au règlement disciplinaire et aux lois et règlements applicables.

Santé et bien-être – Politique alimentaire : La nutrition

et la santé des élèves sont une priorité à l'ECS. De mauvaises habitudes alimentaires peuvent nuire à leurs résultats scolaires, notamment en provoquant un manque de concentration, une baisse d'énergie et/ou des troubles du comportement, sans oublier les conséquences néfastes à long terme sur leur santé. Afin de limiter la consommation d'aliments pauvres en nutriments, cette politique a été mise en place. Les aliments et les boissons apportés à l'école doivent respecter les recommandations nutritionnelles et garantir la santé et la sécurité des élèves.

*Certaines occasions spéciales, comme les fêtes d'anniversaire organisées à l'échelle de l'école, feront exception à cette politique ; il s'agit de modération, et non d'élimination complète.

- Les élèves sont fortement encouragés à apporter des collations saines telles que des fruits, des légumes, du fromage, du yaourt et/ou des biscuits.



- Les élèves ont accès à des repas sains à l'école. Les aliments de restauration rapide, les chips, les sucreries et les bonbons provenant de l'extérieur sont interdits.
 - L'école sensibilisera les élèves aux choix alimentaires sains et à la modération lorsqu'elle proposera ces aliments à titre de friandises.
 - Les élèves sont autorisés à boire/apporter uniquement de l'eau, du lait ou du jus 100 % pur jus à la cantine.
- repas.
- Les élèves peuvent apporter une bouteille d'eau en classe et boire pendant le cours – cela facilite le nettoyage en cas de renversement.
- L'école mettra à disposition des fontaines à eau (les élèves peuvent et remplissent également leurs bouteilles).
- Les chercheurs ne peuvent ni partager ni échanger de nourriture avec d'autres chercheurs (en raison de allergies et problèmes médicaux éventuels).

IMPORTANT : En raison d'allergies, les arachides et les fruits à coque sont interdits sur le campus. Veuillez vérifier l'étiquette de tous les aliments afin de vous assurer qu'ils sont préparés dans un établissement exempt de fruits à coque. Laissez l'étiquette sur l'aliment afin que le personnel scolaire puisse également effectuer cette vérification par mesure de sécurité supplémentaire.

Fêtes d'anniversaire

L'anniversaire de chaque enfant est important et nous souhaitons vous aider à faire de cette journée un moment inoubliable. Nous sommes conscients que de nombreux enfants souffrent d'allergies alimentaires, que toutes les familles n'ont pas les moyens d'offrir des friandises à toute une classe, que certaines familles ne célèbrent pas les anniversaires et que certains de nos élèves fêteront leur anniversaire pendant l'été, lorsque leurs amis ne sont pas à l'école.

Compte tenu de tout cela, veuillez consulter notre politique relative aux célébrations d'anniversaire :

Les fêtes d'anniversaire individuelles ne seront pas organisées. Les familles ne seront pas autorisées à entrer dans le bâtiment avec des objets extérieurs.

Célébration approuvée par l'école (Veuillez nous indiquer si votre famille ne célèbre pas les anniversaires)

Mois de : Une

fête de glaces ou de bâtonnets glacés sera organisée à la fin du mois pour tous les élèves fêtant leur anniversaire durant ce mois.

Les anniversaires d'été seront fêtés durant la première semaine de cours.

Le jour

J : Les anniversaires seront annoncés en classe lors de la réunion du matin ou du cercle communautaire.

- La communauté chantera et dansera pour célébrer l'événement.
- Elle recevra également les cadeaux suivants de la boutique de l'école :



• Couronne, autocollant et bracelet •
Les élèves peuvent porter une tenue spéciale, habillée ou décontractée.

Règlement général concernant l'uniforme - Pas de jupes de

la maternelle à la 5e année. Toutes les familles des élèves de la maternelle à la 2e année devront fournir une paire de sous-vêtements propres de rechange (un bas et un haut) en cas d'accident.

	Hauts	Bas	Chaussure	Accessoires	Uniforme d'EPS
Notes K-5	Obligatoire quotidiennement : tout article portant le logo ECS provenant de Flynn & O'Hara, de The Gear Store ou fourni par ECS. Articles optionnels avec logo ECS à superposer sur le t-shirt : • Col rond Sweat-shirt (sans capuche) • Chemise boutonnée pull • Veste polaire à manches longues	Niveaux K-2 : • Short de sport ou pantalon de survêtement (Flynn & O'Hara ou bleu marine de n'importe quel magasin). Classes de 3e à 5e : • Short de sport ou pantalon de survêtement (Flynn & O'Hara ou bleu marine de n'importe quel magasin). • Pantalons noirs, kaki, gris ou bleu marine (style classique, à 5 poches ou cargo), capris ou shorts arrivant au genou.	Les chaussures doivent être Des chaussures fermées à l'avant et à l'arrière. Cela inclut les baskets, les bottes et autres types de chaussures.	Tout fournisseur : • Chouchous ¹ n'importe lequel unis • Bas • Chaussettes • Cravates	Identique à uniforme de tous les jours

Si vous avez besoin d'aide concernant le port de l'uniforme par votre enfant, veuillez contacter le bureau principal à l'adresse ESOffice@equalitycs.org ou appelez le (718) 517-3169.

Journées habillées ou décontractées

Les élèves auront l'occasion de s'habiller de façon plus ou moins habillée. Nous souhaitons que tous les élèves et leurs familles se sentent libres d'exprimer leur personnalité, tout en veillant à les accompagner au mieux dans leurs activités quotidiennes.

Pour les journées où l'on se déguise ou où l'on s'habille de façon décontractée, veuillez vous assurer que

votre enfant peut toujours s'asseoir confortablement en tailleur sur le sol (rien de trop court ; si elle porte une jupe ou une robe, un short en dessous ; rien de trop serré qui pourrait se déchirer).

¹ Voici deux exemples acceptables de foulards pour cheveux : [Exemple 1](#), [Exemple 2](#); notez que les foulards pour cheveux sont différents des bonnets (bonnet de douche ou de sommeil).



- Courir et jouer pendant la récréation (pas de talons ni de chaussures ouvertes à l'arrière ; pas de spaghettis) bretelles, ou ventres)
- Les vêtements ne doivent pas être transparents. • Aucun masque ni accessoire n'est autorisé.

Liste des doyens (Points SOAR)

À ECES, tout le personnel saisira chaque occasion de reconnaître les comportements positifs qui correspondent aux valeurs de notre école. Lorsque les élèves sont remarqués pour leur excellent comportement, à l'image de l'aigle de l'égalité, ils gagneront des points SOAR. Les élèves de la maternelle à la 2e année gagneront des points sur Class Dojo et ceux de la 3e à la 5e année sur DeansList. L'accumulation de points pourra donner lieu à des récompenses, des privilèges, des événements, des activités et des voyages plus importants tout au long de l'année.

Des points SOAR peuvent être attribués pour :

- Mise en œuvre des valeurs de l'ECS dans tous les domaines de l'école
- Assiduité et ponctualité parfaites
- Devoirs entièrement rendus • Grands actes de gentillesse

L'école primaire Equality Charter utilise

DeansList pour documenter les comportements positifs des élèves, les interventions comportementales et les orientations vers des services de soutien supplémentaires. Dans le cadre de notre système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS), DeansList permet au personnel de :

- Reconnaître et renforcer les comportements positifs des élèves, conformes aux valeurs de notre école.
- Documenter les interventions et les mesures de soutien comportementales. • Suivre l'évolution des comportements et les progrès au fil du temps. • Éclairer les décisions fondées sur les données concernant les mesures de soutien supplémentaires à apporter à l'élève. • Communiquer les informations comportementales aux familles.

Les familles ont accès aux dossiers de comportement de leurs enfants via DeansList.



Intervention à plusieurs niveaux

Interventions gérées en classe

Le cadre PBIS catégorise les comportements en deux groupes : ceux gérés en classe et ceux gérés au bureau. Ces catégories indiquent le niveau de soutien requis, et non le titre professionnel du membre du personnel qui intervient.

Les comportements problématiques en classe sont gérés par le biais d'interventions universelles, proactives et les moins restrictives possibles, mises en œuvre par le membre du personnel encadrant l'élève au moment des faits. Selon le contexte, il peut s'agir d'enseignants, d'assistants d'éducation, d'aides-enseignants, de spécialistes, de membres de l'administration, de personnel de récréation, de personnel de cantine ou d'autres membres du personnel scolaire.

Les comportements gérés en classe ne nécessitent généralement pas l'intervention de l'administration, sauf s'ils deviennent chroniques, s'intensifient ou présentent un risque pour la sécurité.

Interventions gérées par le bureau

Les comportements relevant de la compétence du bureau nécessitent une intervention administrative en raison de la gravité du comportement, de son escalade répétée malgré des interventions appropriées ou des préoccupations liées à la sécurité des étudiants ou du personnel.

Les interventions gérées par le bureau peuvent inclure une collaboration entre les membres de l'équipe MTSS de l'école, notamment les administrateurs, le personnel de soutien comportemental, le personnel des populations spéciales, les travailleurs sociaux, les psychologues scolaires ou tout autre personnel approprié en fonction des besoins individuels de l'élève.

Lors du choix d'une intervention, le personnel doit :

- Tenez compte de l'âge de l'apprenant, de son niveau de développement et du contexte de l'apprentissage. comportement.
- Examiner et mettre en œuvre tout plan d'intervention individualisé (PII), plan d'aménagement raisonnable (article 504), plan d'intervention comportementale (PIC), plan de santé ou autre plan de soutien applicable.
- Déterminer si le comportement peut être influencé par un handicap, des besoins en communication, un traumatisme ou des besoins en matière de régulation sensorielle.
- Choisir l'intervention la moins restrictive qui permette à l'élève de reprendre ses apprentissages en toute sécurité.



Engagements avant et après l'école

Les activités périscolaires seront organisées par tranches de 10.

Ces activités périscolaires durent jusqu'à 60 minutes et sont proposées quotidiennement. Les familles seront prévenues au moins un jour ouvrable à l'avance afin de pouvoir adapter les horaires de récupération des élèves.

Raisons pour lesquelles les élèves peuvent être inscrits à des activités extrascolaires : • aide aux devoirs à la maison

- soutien académique supplémentaire
- Soutien socio-émotionnel supplémentaire

Espace d'apprentissage alternatif

Notre objectif est de garantir que les élèves soient toujours dans leur salle de classe. Cependant, nous sommes conscients que parfois, un élève peut avoir besoin de se calmer, de réfléchir à son comportement et de bénéficier d'un soutien individuel en dehors de la classe, loin des distractions et des éléments déclencheurs potentiels. Dans ce cas, l'ECES met à disposition un Espace d'Apprentissage Alternatif (EAA). L'EAA permet à l'élève de se recentrer et de se ressourcer afin de pouvoir réintégrer sa classe le plus rapidement et le plus sereinement possible. L'EAA n'est pas considérée comme une exclusion temporaire. Les parents seront contactés avant la fin de la journée où leur enfant est placé en EAA.

Suspension interne/Externe/Suspension de longue durée : Bien que nous espérons

qu'aucun élève n'adopte un comportement dangereux justifiant une suspension, nous souhaitons informer les familles de la procédure et de leurs droits. Veuillez consulter le règlement intérieur pour plus d'informations concernant les suspensions.

Voir l'annexe A pour des exemples de comportements gérés en classe et au bureau, ainsi que les options d'intervention possibles.



Politiques supplémentaires

Politique relative à

l'apprentissage de la propreté Nous comprenons que l'apprentissage de la propreté représente une étape importante dans le développement d'un enfant.

Bien que nous encourageons fortement tous les enfants de maternelle à être propres, chaque enfant progresse à son propre rythme dans l'acquisition de l'hygiène personnelle. Notre approche pour accompagner les enfants qui ne sont pas encore totalement propres sera empreinte de patience, de compréhension, de délicatesse et de respect.

Nous travaillerons avec les familles pour soutenir l'acquisition autonome de la propreté en utilisant une approche MTSS :

- Niveau 1 (proposé à l'ensemble du groupe) • Toutes les familles seront consultées concernant le plan d'apprentissage de la propreté de leur enfant.
 - y compris le vocabulaire utilisé en lien avec les toilettes et les éventuelles normes culturelles à la maison qui diffèrent de celles de l'école.
- Les passages aux toilettes seront intégrés à notre emploi du temps quotidien - visuels de
Les routines seront affichées
- Pendant les séances de lecture à voix haute, nous lirons des livres sur l'apprentissage de la propreté et ajouterons des albums illustrés sur ce thème à notre bibliothèque de classe.
- Les encouragements seront privilégiés pour encourager l'apprentissage de la propreté.
- Les bonnes pratiques d'hygiène des mains seront rappelées.
- Il sera demandé à chaque famille de fournir au moins un change complet et de prévoir un remplacement.
-
- Niveau 3 (soutien individuel) •
 - Enregistrements à l'arrivée, avant et après les collations/repas, pendant la transition et avant le départ, des rappels fréquents seront effectués (sera ajouté au plan d'utilisation des toilettes).
 - En cas d'accident, les discussions concernant leur plan d'utilisation des toilettes se tiendront en privé.
 - Un membre du personnel sera disponible pour superviser directement un enfant depuis la porte des toilettes, où il pourra entrer rapidement pour lui apporter son aide, notamment pour s'essuyer, se changer après avoir porté des vêtements souillés et en mettre de propres. Notre objectif est de limiter les interactions individuelles et de fournir plus d'un adulte pour le soutien.



- Il peut être nécessaire de consulter l'infirmière scolaire et le médecin de votre enfant si aucun progrès n'est constaté dans l'acquisition de la propreté.

Pour plus d'informations sur la réglementation du NYSED concernant les toilettes, [veuillez cliquer ici.](#) _____

Infirmière scolaire et médicaments

Nous sommes fiers de compter à l'ECES une infirmière scolaire dévouée, issue du ministère de la Santé. Elle est là pour veiller à la santé et au bien-être de tous les élèves tout au long de la journée scolaire.

Rôle de l'infirmière :

Notre infirmière scolaire joue un rôle essentiel en assurant les services de santé, en promouvant un environnement scolaire sain et en répondant aux besoins de santé de nos élèves. Elle est formée pour gérer divers problèmes de santé et urgences pouvant survenir pendant les heures de classe.

Les familles peuvent contacter l'infirmière par les canaux suivants :

Téléphone : Appelez l'école et composez le poste 1110

Courriel : ESNurse@equalitycs.org

Si votre enfant a besoin de médicaments pendant les heures de classe, l'infirmière scolaire pourra les lui administrer. Cependant, l'administration de médicaments est soumise à la présence préalable du formulaire « Administration de médicaments » dûment rempli (cliquez ici pour en obtenir un exemplaire). Ce formulaire doit être rempli par un professionnel de santé. Les familles peuvent se le procurer en appelant l'école ou en se présentant à celle-ci. Cette procédure et l'obligation de disposer d'un formulaire s'appliquent à tous les médicaments, y compris l'aspirine, le paracétamol et les autres médicaments sans ordonnance. Les médicaments doivent être conservés dans leur emballage d'origine. Le personnel de l'école n'est pas autorisé à administrer de médicaments.

Si votre enfant est examiné par l'infirmière, vous devriez recevoir une communication via Class Dojo ou DeansList de la part de son enseignant, ainsi qu'une mise à jour de l'infirmière si votre enfant a reçu un traitement médical spécifique.



excursions

Les familles signeront un [« formulaire d'autorisation de promenade »](#). au début de l'année scolaire, pour autoriser les élèves à sortir du campus pour se promener dans notre quartier (par exemple, pour ramasser des feuilles en automne).

Il y aura aussi des sorties à pied plus longues (par exemple, au parc Gun Hill) et des sorties nécessitant le transport scolaire (par exemple, à la bibliothèque d'Eastchester). Pour ces sorties, nous enverrons aux familles des autorisations individuelles précisant le lieu, le moyen de transport et toute autre information utile.

Nous espérons que les familles pourront accompagner au moins une sortie scolaire par an !

Utilisation des

ordinateurs : Les familles ont signé la convention d' [utilisation des ordinateurs lors de l'inscription de leur enfant](#). Vous pouvez consulter [une copie de cette convention](#) [ici](#).

Communiqué de presse

Les familles ont signé le formulaire d'autorisation de diffusion d'images pour donner ou non leur permission quant à la diffusion de photographies et de vidéos de leur enfant dans le cadre de la promotion de l'école, y compris sur les comptes de médias sociaux approuvés par l'école.

Guide des transports : L'école

Equality Charter School s'engage à assurer un transport sûr et fiable à tous les élèves admissibles. Le guide ci-dessous présente les options de transport, les critères d'admissibilité, les responsabilités des familles et les politiques en vigueur, conformément aux directives du Département de l'Éducation de la ville de New York.

[Guide des transports ECES](#)

[Guide des transports du département de l'Éducation de la ville de New York](#)

Vidéosurveillance

La vidéosurveillance constitue un outil de surveillance des activités sur le terrain de l'école afin de mieux protéger la santé, le bien-être et la sécurité des élèves, du personnel et des visiteurs.



La vidéosurveillance est un outil de dissuasion efficace contre les comportements inappropriés et contribue de manière significative à la protection des biens de la commission scolaire. Ce système ne saurait toutefois se substituer à la vigilance constante du personnel de surveillance et de sécurité scolaire. Les administrateurs scolaires doivent veiller à ce que toute diligence raisonnable soit observée en matière de sécurité générale du campus.

Emplacement, fonctionnement et contrôle des caméras •

- L'installation des caméras est limitée aux espaces publics. • Les zones choisies pour la surveillance doivent être celles où celle-ci constitue un moyen de dissuasion nécessaire et efficace.
- Les caméras ne surveilleront pas les zones où les personnes peuvent raisonnablement s'attendre à la protection de leur vie privée (par exemple, les vestiaires et les toilettes). • Les caméras de surveillance serviront à dissuader les vols, les actes de violence et le vandalisme. ou d'autres failles de sécurité.
- Seul le personnel autorisé aura accès au fonctionnement du moniteur commandes.
- Le système de vidéosurveillance peut fonctionner 24 heures sur 24, 365 jours par an, à la seule discrétion de l'établissement scolaire. La vidéosurveillance peut être suspendue à tout moment, avec ou sans préavis.

Protection et divulgation des informations

Sécurité et conservation des enregistrements • Les

enregistrements ne doivent être divulgués que conformément à la présente politique et aux lois étatiques et fédérales. Divulgation des enregistrements de surveillance

L'accès aux dossiers est limité aux personnes qui en ont besoin pour atteindre les objectifs de l'établissement, notamment la promotion de la sécurité des élèves et du personnel, la protection des biens de l'établissement, la prévention des activités criminelles et l'application du règlement intérieur. • Seules les personnes autorisées par le directeur général ou son représentant peuvent y accéder.

Le directeur/la personne désignée, le directeur adjoint/la personne désignée ou le directeur des opérations du district/la personne désignée auront accès aux enregistrements.

- Copies des enregistrements d'incidents faisant l'objet d'enquêtes, de procédures judiciaires, ou les audiences de procédure régulière doivent être maintenues jusqu'à résolution.

Utilisation des informations collectées



- La vidéosurveillance peut être utilisée dans le cadre d'enquêtes et de procédures relatives aux forces de l'ordre, aux universitaires et aux audiences concernant les employés. Les vidéos utilisées comme preuves à ces fins ne peuvent être altérées.
- Les enregistrements vidéo des universitaires peuvent être considérés comme faisant partie de leur dossier. Le dossier scolaire et, par conséquent, la loi fédérale sur les droits à l'éducation et la protection de la vie privée (FERPA) peuvent s'appliquer.
- Un enregistrement vidéo d'événements sportifs, de concerts et de pièces de théâtre ne contient pas La même confidentialité s'applique car il s'agit d'événements publics et ils peuvent donc être montrés.

Annexe A : Réponse au comportement

Tableau d'intervention

L'annexe A présente des exemples de comportements gérés en classe et au bureau, ainsi que des pistes d'intervention possibles. Ces exemples visent à orienter la prise de décision et ne sont pas exhaustifs. Le personnel fait preuve de discernement professionnel pour choisir l'intervention la moins restrictive et la plus appropriée en fonction du contexte comportemental.

L1 - Comportements problématiques

- Déambulation dans la classe pendant les cours : L'enfant ne parvient pas à se calmer seul car

besoins sensoriels, troubles de la régulation émotionnelle ou autres besoins mentionnés dans le plan d'intervention individualisé de l'enfant

- Non-respect de la règle du micro unique : parler sans s'exprimer

- Sommeil/Refus de travailler : NON dû à un état de santé • Tambourinage/ tapotements bruyants sur les tables perturbant les consignes • Manipulation

- d'objets perturbant la concentration : NON dû à des jouets anti-stress •

- Transitions inappropriées : ne pas ranger son espace, courir, parler, ne pas regarder droit devant soi

cris pendant les transitions

- Cris ou pleurs si forts qu'un élève perturbe l'apprentissage •

- Malhonnêteté mineure en classe : manque d'intégrité • Vandalisme

- mineur : tout ce qui peut être remplacé, par exemple du papier, un crayon, des crayons de

- couleur • Insultes envers les enseignants ou les autres élèves : NON dues à une dysrégulation

- émotionnelle • Non-respect des consignes : lorsqu'un élève ne suit pas les consignes, les règles ou les attentes après qu'elles aient été clairement communiquées, NON dû à des retards de développement ou cognitifs, ou à des difficultés

- de traitement de l'information. • Le non-respect des

consignes inclut, sans s'y limiter :

- Ignorer des consignes simples ■ Continuer son activité préférée

lorsqu'on lui demande de changer ■ Dire « non » ou « je ne

veux pas » aux demandes habituelles ■ S'éloigner

lorsqu'on lui donne une consigne ■ Faire preuve d'écoute sélective : répondre

à certaines demandes mais pas à d'autres ■ Tester les limites

des nouvelles règles et attentes ■ Refus émotionnel : pleurer, faire une crise de colère lorsqu'on lui dem

résistance passive



- Rester assis sans participer : le travail scolaire n'est PAS effectué ■ Lenteur à exécuter les consignes

- Oublier les instructions immédiatement après les avoir reçues •

Fugue : tentative infructueuse de s'enfuir en courant hors de la zone désignée

L1 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

*Les interventions doivent être effectuées par le membre du personnel témoin du comportement.

Il n'est PAS nécessaire qu'ils se produisent dans un ordre séquentiel ; fiez-vous à votre jugement professionnel en fonction du comportement observé.*

- Signaux non verbaux : signaux ou gestes silencieux utilisés pour rediriger le comportement des élèves ou Communiquer les attentes sans interrompre l'enseignement ni attirer l'attention sur l'élève. Par exemple : mettre le doigt sur les lèvres pour demander le silence, utiliser un signal manuel, établir un contact visuel, une expression faciale ou des gestes.
- Proximité avec l'élève : Positionnement corporel, rapprochement de l'élève avec l'enseignant pendant une période donnée
 - Réorientation : Elle doit être rapide et discrète afin de préserver la dignité de l'élève.
 - Messages verbaux : Rappeler les attentes et utiliser un discours positif (ex. : « J'aime ta façon d'être assis »).
 - Rappel des attentes : Expliquer explicitement à l'élève le comportement ou la règle attendu(e), plutôt que de simplement lui dire d'arrêter un mauvais comportement (modéliser, expliquer le « pourquoi », pratiquer et vérifier la compréhension). Au lieu de dire « arrête de courir », dites plutôt « marche », en insistant sur le comportement attendu.
 - Changement de place : Déplacer l'élève à un autre endroit de la classe pour favoriser sa réussite et réduire les distractions. Ces changements peuvent être temporaires ou permanents, stratégiques et avoir des attentes claires.
 - Entretien élève-enseignant : Proposer des choix, deux options maximum.
 - Objets sensoriels fournis par le personnel : Offrir à l'élève un outil spécifique pour l'aider à...

L'élève doit s'autoréguler et se concentrer sans déranger les autres, en veillant à l'inclure dans le processus de décision (deux options maximum à la fois).

- Exemples de jouets anti-stress autorisés :

- Balle anti-stress de petite taille (adaptée à la main de l'enfant) ■ Cubes anti-stress
- Pâte à modeler thérapeutique ■ Jouets à enchevêtrer ■ Anneaux anti-stress
- Carrés de tissu texturé ■ Balles Koosh
- Pierres lisses
- Bijoux à mâcher ■ Coussins lestés pour les genoux

- Autres stratégies décrites dans le manuel PRIM (Pre Referral Intervention Manual). Voir Nazaret pour obtenir un exemplaire. au besoin



- Pratiques restauratives : Approches axées sur la réparation des préjudices et la reconstruction relations, et aider les étudiants à comprendre l'impact de leurs actions sur les autres, plutôt que de simplement infliger des conséquences, c'est-à-dire des conversations réparatrices, des lettres d'excuses et des médiations entre pairs.

Implication des familles : •

Contact avec la famille : appel téléphonique en fin de journée. L'enseignant appelle la famille de l'élève.

Il est préférable de discuter de l'incident avec le parent ou le tuteur après les heures de classe afin de soutenir l'enfant ; il ne faut pas perturber l'élève en abordant le sujet en milieu de journée.

Soutien supplémentaire si les comportements problématiques se produisent plus de deux fois au cours d'une semaine scolaire complète (5 jours) : • Contact avec la famille : en personne, par téléphone ou par Zoom en fin de journée • Observation par l'équipe de soutien socio-émotionnel : uniquement si les comportements se répètent pendant plusieurs jours

- Documentation sur DeansList pour surveiller les besoins de soutien supplémentaires

L2 - Comportements problématiques

- Lancer des objets en classe : jeter, lancer ou projeter délibérément tout objet dans l'environnement de la salle de classe, quelle que soit sa taille ou l'intention, en raison d'une explosion émotionnelle, par exemple des crayons, des gommes, du papier, des livres, des marqueurs, des ciseaux, des chaises, des bouteilles d'eau, des jouets, du matériel de manipulation, des sacs à dos, etc.
 - Gestes ou langage inappropriés : injures verbales/non verbales, baisers, attouchements, se tenir la main sans y être invité (hors des files d'attente scolaires), causant un malaise et/ou une atteinte à la sécurité •
- Interactions sociales négatives et inappropriées avec les pairs et/ou le personnel : tout ce qui crée de la division, de la gêne, des préjudices émotionnels, de l'ostracisme, un environnement hostile, par exemple, des insultes, des provocations, des moqueries, des remarques désobligeantes sur l'apparence physique, des remarques désobligeantes sur la culture, etc.
- Refus de suivre les consignes : Refus répétés et/ou perturbation du cours dus à explosion émotionnelle
 - Jeux de combat K-2 : Lutte, combats à l'épée simulés, mouvements de ninja, combats de chatouilles, poursuites, plaquages, boxe aérienne, mouvements inspirés des jeux vidéo • Agression physique et bagarres : Jeux brutaux qui s'intensifient, deviennent agressifs, conduisent à une escalade du comportement physique et franchissent la ligne rouge, devenant dangereux ou inappropriés avec une perte des limites qui entraîne des blessures.
 - Vandalisme mineur
 - Écrire/colorier sur les meubles, le sol, les murs et autres objets • Déchirer du papier • Vol (moins de 50 \$) : Inclut le vol d'objets appartenant à d'autres élèves ou de biens scolaires • Malhonnêteté persistante/perturbatrice : mensonges ou malhonnêteté répétés qui persistent après les interventions initiales et qui nuisent considérablement à l'apprentissage en classe, aux relations ou aux processus scolaires, par exemple, blâmer quelqu'un d'autre pour quelque chose que vous avez fait, dire quelque chose qui est vrai alors que ce n'est pas le cas.
 - Fugue de classe : Tentative et réussite d'une course hors de la classe _____ de la zone désignée; reste sur le campus

Les comportements suivants doivent être gérés avec le soutien supplémentaire de l'école.

Psychologue et assistante sociale scolaire :

- Toucher des adultes et d'autres élèves de manière inappropriée (toucher sécuritaire, toucher dangereux)
Contact physique : tout contact physique qui viole les limites personnelles, met autrui mal à l'aise ou implique des parties intimes. (Géré avec l'aide d'un psychologue scolaire et/ou d'un assistant social.)
 - Contact dangereux
 - Parties intimes ■
 - Attouchements non désirés ■
 - Contacts forcés
 - Étreintes inappropriées ■ Attouchements inappropriés envers les adultes • Toucher sécuritaire
 - Tapes dans la main, poings serrés ■ Brèves accolades
 - Poignées de main
 - Aider quelqu'un à se relever ■
 - Taper dans le dos
- Agressions physiques et bagarres : Jeux brutaux qui s'intensifient, deviennent agressifs, conduisent à une escalade du comportement physique et franchissent la ligne qui devient dangereuse ou inappropriée avec une perte des limites qui entraîne des dommages.

L2 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

Les interventions doivent être effectuées par le membre du personnel témoin du comportement. Elles ne doivent PAS nécessairement se dérouler dans un ordre séquentiel ; faites preuve de discernement professionnel en fonction du comportement.

- Entretiens individuels avec un membre de l'équipe de bien-être émotionnel pour coaching/résolution de problèmes
- Élaboration et mise en œuvre du plan de comportement (contrat de comportement de l'élève) • Pratiques restauratives pour réparer le préjudice (auprès du personnel ou de l'élève ayant subi un préjudice) pour eux)
- Documentation des interventions et des progrès (DeansList) • Interventions comportementales basées sur le PRIM (Plan d'intervention pré-orientation) • Stratégies DESSA pour réapprendre les compétences de régulation émotionnelle

- Conséquences naturelles (nettoyage des dégâts de vandalisme, restitution des objets volés, etc.) •
- Collaboration avec le coordonnateur des populations spéciales, le travailleur social et/ou
Psychologue scolaire pour le coaching/la résolution de problèmes
- Engagement après l'école ou pendant la pause déjeuner avec des pratiques restauratives (engagements)
(ne se produisent pas pendant la récréation)

Implication de la famille :

- Contact familial automatique par téléphone ou appel vidéo (une rencontre en personne n'est pas forcément nécessaire à ce niveau) • _____
- Invitation à observer l'enfant pendant la journée scolaire

Soutien supplémentaire si les comportements se produisent plus de deux fois au cours d'une semaine scolaire complète (5 jours) :

- Période de soutien en petit groupe : 2 à 4 semaines selon le comportement et l'élève
réponse
- Suivi des progrès tout au long de la période d'intervention • Passage au niveau
3 si les comportements persistent ou s'aggravent malgré un soutien constant

L3 - Comportements problématiques

- Comportements répétés gérés par l'administration sur une période donnée • Agressions physiques/

Altercations répétées : incidents multiples

violence physique ou bagarres qui se produisent au fil du temps, montrant un schéma de comportement agressif malgré des interventions précédentes, une rixe •

Malhonnêteté grave et nuisible : mensonge qui cause des dommages importants aux personnes, aux processus ou à la sécurité, et qui va bien au-delà de la malhonnêteté typique en créant un préjudice ou un danger réel.

- La malhonnêteté grave et préjudiciable comprend, sans s'y limiter :
 - Accuser faussement un autre étudiant d'un comportement grave
 - Mentir pour se soustraire à ses responsabilités d'une manière qui nuit à autrui un érudit en difficulté
 - Falsifier la signature d'un parent, d'un tuteur ou d'un enseignant sur documents
 - Tricher à un examen ou un devoir important
 - Répandre une fausse rumeur qui nuit gravement à autrui
 - Atteinte à la réputation
 - des universitaires
 - Mentir au personnel sur des questions de sécurité
 - Affirmer qu'un membre du personnel a commis un acte qui n'a pas eu lieu
 - Fournir des informations fausses ou trompeuses sur un membre du personnel
 - membre
 - Déformation des propos ou des actes d'un membre du

personnel • Vandalisme majeur : Destruction intentionnelle ou dommages importants aux biens de l'établissement scolaire nécessitant des réparations ou un remplacement par des professionnels, ou créant des risques pour la sécurité.

- Le vandalisme majeur comprend, sans s'y limiter :
 - Tout élément nécessitant une réparation ou un remplacement par des intervenants extérieurs
 - source
 - Tableau Promethean
 - Stores
 - Panneaux
 - muraux
 - Climatisation
 - Meubles
 - cassés
 - Trous dans les murs

- Panneaux d'affichage
- Extincteurs • Fugue du

bâtiment : tentative et réussite de fuite en dehors de la zone désignée et dans les espaces publics, c'est-à-dire les rues, la circulation en sens inverse, etc. • Agression physique/Altercation envers le personnel : tout acte physique dirigé contre les membres du personnel scolaire, c'est-à-dire cracher, gifler, mordre, frapper, donner des coups de pied, se griffer, griffer, tirer les cheveux, les vêtements et/ou les bijoux.

L3 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

- Exclusion temporaire du cours pour la période d'enquête (si l'élève ne se comporte pas comme prévu).
L'élève (qui devrait être en classe) a été interrogé(e)
- Enquête formelle menée par l'administration scolaire • Inscription dans le système DeansList • Service communautaire : l'élève contribue positivement à la vie de l'établissement par des actions solidaires visant à réparer les préjudices, à développer le sens des responsabilités et à rendre service à autrui. Avant de réintégrer la classe, l'élève effectuera une réflexion structurée démontrant sa compréhension de ses actes et sa volonté de faire des choix plus judicieux.
- Le service communautaire comprend, sans s'y limiter :
 - Nettoyage/entretien
 - Aide à l'organisation du matériel scolaire
 - Lecture aux plus jeunes élèves
 - Aide à la préparation lors des événements scolaires
 - Observation d'un membre du personnel pendant une période déterminée
 - Mentorat
 - Participation à des observations guidées



Implication de la famille :

- Réunion obligatoire en personne avec les parents dans la semaine suivant l'incident comportemental • Participants à la réunion : Spécialiste de l'apprentissage socio-émotionnel et directeur Communauté et Culture (DoCC)

Assistance supplémentaire :

- Soutien comportemental continu sur une période prolongée (4 à 8 semaines) • Plan d'intervention individualisé en fonction de l'infraction spécifique • Interventions supplémentaires pour les élèves dont le comportement est une manifestation handicap
- Suivi régulier des progrès tout au long de la période de soutien prolongée

L4 - Comportements problématiques

- Menaces de violence physique envers soi-même ou autrui (avec intention de nuire) • Port d'armes • Harcèlement sexuel • Intimidation/
Cyberintimidation (déterminé par une enquête DASA) • Possession de stupéfiants ou d'alcool en vue de leur distribution • Possession ou utilisation de matières inflammables
- Possession de drogues (tabac/vapotage, etc.) et de produits alcoolisés

L4 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

- Évaluation de la sécurité et sécurisation de l'environnement (peut entraîner l'évacuation du chercheur de l'espace)
- Évaluation des menaces homicides et/ou suicidaires effectuée par l'école
Psychologue, travailleur social ou spécialiste de l'apprentissage socio-émotionnel • Enquête d'urgence immédiate • Documentation dans DeansList avec rapport d'incident

Implication de la famille :

- Contact immédiat avec les parents – notification le jour même • Réunion d'urgence obligatoire dans les 24 à 48 heures • Participants à la réunion :
Directeur de la vie communautaire et culturelle (DVC) et responsable du comportement
Équipe de soutien (le directeur peut être présent s'il n'y a pas de suspension en cours)
- Une rencontre familiale en personne sera programmée le jour du retour de l'élève.

Assistance supplémentaire :

- Soutien comportemental intensif avec intervention en situation de crise • Élaboration d'un plan de sécurité avant le retour en classe • Délai d'intervention et de suivi prolongé • Interventions supplémentaires pour les élèves dont le comportement est une manifestation de

invalidité

- Suspension possible en attendant l'enquête et le plan de sécurité

Rapports externes (le cas échéant) :

- Signalement aux services de protection de l'enfance si l'enfant est en danger imminent. • Contact avec les forces de l'ordre en cas d'armes, de drogue ou de menaces graves.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les suspensions et la procédure d'appel en matière de suspension dans le [Code de conduite de l'ECS, dans la section Sanctions.](#)

Annexe B : Droits des chercheurs et Responsabilités

Je sais que j'ai le droit de :

- Être traité-e équitablement, même en cas d'erreur : Chacun-e devrait me traiter équitablement, quel que soit mon comportement. Je devrais toujours être écouté-e et traité-e avec respect.
- Apprendre dans un environnement sûr : L'école devrait être un lieu sûr et agréable où Personne n'est méchant ou injuste envers moi.
- Savoir ce qui est bien et ce qui est mal : je dois savoir quels comportements sont bons et lesquelles pourraient me causer des ennuis.
- Obtenir de l'aide quand j'en ai besoin : Les enseignants et les autres adultes peuvent m'aider si j'ai besoin de conseils concernant mon comportement et mes apprentissages.
- Exprimer mon désaccord : Si je ne suis pas d'accord avec quelque chose, je peux en parler poliment.

J'accepte ce qui suit :

- Soyez ouvert à l'apprentissage : venez à l'école tous les jours où vous le pouvez et soyez prêt à apprendre.
- Prenez soin du matériel et de l'école : rangez vos affaires soigneusement et respectez les biens de l'école.
- Respectez tout le monde : soyez aimable et poli avec tous les membres de l'école.
- Soyez responsable : assumez la responsabilité de vos actes, même lorsque vous... se tromper.
- Parlez-en à un adulte : Signalez tout problème à un enseignant ou à une autre personne.
- Réglez les problèmes calmement : En cas de problème, essayez d'en discuter calmement.
- Pas de bagarres : Ne vous battez pas à l'école ni à l'extérieur.
- Assurez la sécurité de tous : Ne faites rien qui puisse blesser qui que ce soit à l'école ou aux alentours.
- Suivez les consignes : Écoutez les enseignants et le personnel.
- Affichez votre fierté scolaire : Portez votre uniforme scolaire tous les jours.



- Aucun appareil électronique à l'école : laissez vos téléphones, iPads/tablettes, montres et... Jeux à la maison... Si votre enfant a besoin d'appareils technologiques pour des raisons médicales, veuillez contacter l'école.
- Pour un apprentissage en toute sécurité : ne faites rien qui puisse empêcher les autres enfants d'apprendre. apprentissage.

L'implication et le soutien des parents sont essentiels dans notre processus d'intervention comportementale. Les parents doivent disposer de leurs coordonnées à jour et d'un contact d'urgence pour les cas où ils ne seraient pas joignables par téléphone ou par courriel pendant les heures de classe.

J'ai reçu un exemplaire du Guide de l'élève de l'école primaire Equality Charter et j'ai eu accès au Code de conduite. J'ai lu attentivement ce document et je comprends les attentes de l'école ainsi que le comportement attendu de mon enfant.

Nom du parent/tuteur : _____ Date: _____

Signature du parent/tuteur : _____